

## Burundi : mise en place des organes communaux sur fond de boycottage

@rib News, 04/07/2010 - Source Xinhua Les conseillers communaux, qui ont été élus lors du scrutin du 24 mai 2010, se réunissaient samedi dans leurs circonscriptions respectives pour mettre en place les organes communaux. Mais la tâche ne semblait pas facile car les partis ont boycotté cette activité, notamment les partis regroupés au sein de l'Alliance démocratique pour le Changement au Burundi (ADC-Ikibiri), alors que la loi exige la présence de deux tiers. Pour Prosper Ntahorwamiye, commissaire à la Commission électorale nationale indépendante (CENI) chargée de l'information, si le quorum requis n'était pas atteint samedi, il y aura un deuxième tour le 6 juillet, et s'il n'est pas encore atteint, un troisième tour le 8 juillet et l'on verra d'autres mesures à prendre au cas où le troisième tour échoue. Le problème sera assidu dans les communes où les partis d'opposition avaient eu plus de voix que le parti au pouvoir. C'est le cas des communes de la Mairie et de Bujumbura Rurale où les partis FNL, MSD et UPD ont raflé plusieurs voix lors des communales du 24 mai dernier. "Le jeu des alliances va se jouer pour pouvoir s'en sortir", disent certains à Bujumbura. Le parti UPRONA qui était arrivé en quatrième position lors de ces communales a décidé à la dernière minute de répondre à ce rendez-vous de mise en place des organes communaux. Les partis d'opposition ont dénoncé des irrégularités dans les élections communales du 24 mai et boycotté le scrutin présidentiel du 28 juin. Le président sortant Pierre Nkurunziza était ainsi seul candidat à l'élection, dans laquelle il a obtenu 91,62% des voix.